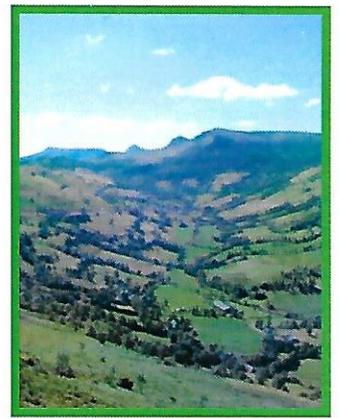


La Vallée du Mars au fil du temps.....



EDITORIAL

N° 10

Janvier 2012

Prix : 2,50 euros

SOMMAIRE

La vallée du Mars hier et aujourd'hui
en bref p 2 - 3

La grande peur dans la vallée du Mars
Conte de Justin Bourgeade p 4 - 5

Dossier : p 6 - 10

Sur la trace des campaniers p 6

Les cloches du Vaulmier p 7

Les cloches du Falgoux p 8 - 9

Les cloches de St Vincent
article de Félix Verdier p 10

La vie quotidienne autour du cantou p 11

Souvenirs d'école dans nos villages p 12 - 13

Le fabuleux destin de Louis Peuch p 14

La fontaine du Vaulmier
article de Suzanne Duez p 15

Comment participer p 16

Un grand merci à tous pour votre soutien et vos encouragements.

Voici la parution du bulletin N°10 avec des documents inédits.

J'essaye toujours dans mes bulletins de varier les articles sur les 3 villages, sur le patrimoine, sur la vie quotidienne autrefois dans notre vallée...

De nombreuses personnes m'aident dans cette tâche en témoignant oralement, en écrivant des articles, en me faisant parvenir des photos, en me proposant des sujets mais aussi en faisant des recherches aux archives.

N'hésitez pas à me contacter. Vous pouvez être les rédacteurs des prochains articles !

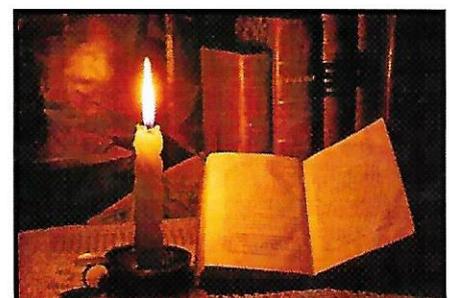
L'exposition des photos d'école au mois d'août dernier au foyer rural du Falgoux a, semble-t'il, été très appréciée. Je peux faire parvenir une copie de photos à ceux qui en feront la demande.

L'année 2011 a laissé place à l'année 2012 et je souhaite à toutes et à tous une très bonne année.

Bonne lecture.



**Françoise PICOT
née FAUCHER**



*Parler de nos ancêtres, c'est les faire revivre.
Ne rien dire, c'est les oublier !!*

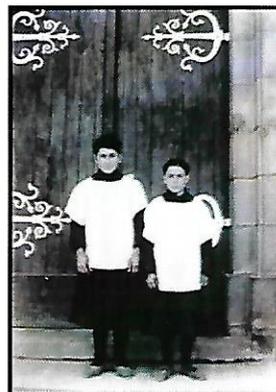


La vallée du Mars, hier et aujourd'huien bref



Costume traditionnel
1937 LE FALGOUX

Qui peut reconnaître ces
jeunes filles à gauche,
et ces jeunes garçons à
droite ?



Enfants de chœur
devant l'église du
Faloux
Période 1904 - 1920

Photos issues des
Archives du Cantal

RAPPORTS ET DELIBERATION CONSEIL GENERAL année 1871 (Source Gallica)

Foires. Commune du Vaulmier.

La commune du Vaulmier, canton de Salers, sollicite la création d'une foire qui serait fixée au 16 mai.

Parmi les communes consultées sur l'utilité de cette foire; 20 ont donné un avis favorable, 9 un avis contraire, et 3 se sont abstenues. Les motifs qu'invoquent les communes opposées sont partagés par le Conseil d'arrondissement et la chambre consultative d'agriculture.

Ils exposent que la situation topographique de cette commune, placée dans une vallée profonde et presque inaccessible, crée pour les localités environnantes des difficultés d'accès qui exposeraient cette foire à ne pas être suivie. Ils ajoutent qu'elle se tiendrait, en la fixant au 16 mai, à une époque de l'année où des foires importantes qui suffisent aux nécessités agricoles du pays, ont lieu dans les communes voisines, notamment à Riom et à Saint-Martin. le 10 mai, à Pleaux le 13, à Fontanges le 15, à Mauriac le 17, à Trizac et à Menet le 19 et le 21 mai.

Par ces motifs la Commission propose de rejeter la demande de création de la foire du Vaulmier.

Le Conseil, considérant que la principale objection soulevée vient de la difficulté des communications, et que cet état de choses peut s'améliorer, décide la création d'une foire qui se tiendra au Vaulmier le 16 mai de chaque année.

Qu'est-elle devenue ?

LES ANCIENS SE SOUVIENNENT DE LA VIE AUTREFOIS

« Notre commune (Le Faloux) n'a plus aucune culture aujourd'hui.

Toutes les terres sont pâturages, prairies de fauche et landes.

Au début du XXème siècle, il était cultivé du seigle pour le pain, du sarrasin pour les bourriols, les pommes de terre pour les cochons.

Il était aussi cultivé du chanvre.

Il est certain que les femmes qui filaient la laine des moutons savaient aussi filer le chanvre.

Etait-ce à la quenouille ou au rouet ?

Il existait des instruments de bois appelés « lé barzas » en patois. « Barzas la tsonda » consistait en un mouvement de pression sur un bâti pour écraser la fibre. Il fallait éliminer la partie ligneuse pour dégager la fibre utilisable.

Le Père Gilet, au bourg, tissait le chanvre pour faire de la toile d'une grande solidité.

Des draps, des nappes et même des chemises étaient confectionnés. Au sujet des chemises, il faut préciser qu'elles étaient vraiment très raides et se tenaient debout quand elles étaient mouillées !

Le fil de chanvre le plus fin était donc employé au linge de maison tandis que « la bourra », fil grossier et grisâtre servait à tisser une grosse et lourde toile dont on faisait des sacs et en particulier « les draps d'or » pour y battre le sarrasin. »

Souvenirs d'Henriette FAUX

Dans son livre « Jours d'Auvergne », Jacques **Mallouet** nous raconte un jour de fête patronale au Falgoux.

« Infortuné lutteur de foire »

C'était un jour de fête patronale au Falgoux vers le début du XX^{ème} siècle. Parmi les distractions foraines se trouvait une baraque de lutteurs. Pendant qu'un tambour battait rageusement la générale, deux mastodontes de chair paraaient sur un ring sommaire. Torse nu, ils faisaient rouler leurs muscles...

Le patron du spectacle haranguait la foule. Tour à tour, il présenta ses deux protégés qui avaient glané, dans des combats homériques, une invraisemblable quantité de médailles... En parlant, le tenancier promenait un regard méprisant sur les hommes de l'assistance.

Parmi eux, au premier rang, dépassant tout le monde de la tête et des épaules, était planté un « boscatier » (bûcheron), un homme des bois... Il piaffait comme un étalon...

Notre héros grimpa sur le ring, ôta calmement sa blouse, fusilla son adversaire d'un long regard broussailleux, fit mine de marcher sur lui, se recula soudain en s'accroupissant, ce qui eut pour effet de faire baisser sa garde à son adversaire.

Alors, tel un félin, il bondit le bras en avant et enferma le cou du lutteur dans l'étau de sa poigne. Il appliquait sa prise pesamment, consciencieusement, les pouces plantés dans le larynx, insensible aux coups désordonnés que lui portait son adversaire sur le visage, la poitrine, le ventre. Au bord de l'évanouissement, le lutteur professionnel avait les yeux exorbités et ressemblait à un pantin désarticulé. Pour en finir, le bûcheron lui asséna, de la tête, un coup de merlin propre à terrasser un bœuf, puis, d'une **encade** (prise portée avec la hanche), l'expédia hors du ring au milieu de la foule réjouie. Dans cet atterrissage forcé, l'infortuné trouva le moyen de se briser plusieurs côtes.

- « **agoura, al second !** » (maintenant, au second), cria le vainqueur, après avoir craché dans ses mains.

Devant la tournure des événements, le patron tendit rapidement au bûcheron quelques écus, tandis que le deuxième lutteur, prudemment, regagnait les coulisses de la baraque, sous les quolibets de l'assistance. »

Il paraît que trois quarts de siècle après, on parlait encore de ce combat mémorable dans la vallée du Mars.... ».

LA CROIX DE L'ANGLE ou croix des anglais

Cette croix (ou plutôt ce qu'il en reste), fait partie du patrimoine de la vallée. Entre 1 200 et 1 300 m d'altitude, elle se dresse dans un paysage solitaire. Son origine se perd dans la nuit des temps. Elle est sensiblement placée au lieudit « le col d'Aulac » sur la commune du Vaulmier.

Elle aurait grand besoin d'être restaurée !

Il existe bien des légendes sur cette croix, mais quelle est sa véritable histoire ? Tous les renseignements seront les bienvenus.

Dans le prochain bulletin, nous vous ferons profiter d'un conte écrit par Justin BOURGEADE sur cette croix.

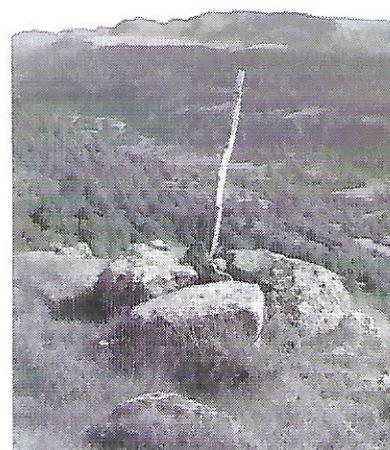


Photo : Félix Verdier

« La grande peur dans la vallée du Mars »
Extraits du conte de Justin BOURGEADE

On était en l'an 1346 au début de la guerre de Cent Ans. La Haute-Auvergne qui avait connu, pendant plus d'un siècle, une relative prospérité, était très inquiète car les Anglais occupaient l'Aquitaine et le Limousin, et la guerre était à ses portes.

Mais, comme si ce fléau ne suffisait pas au malheur des populations, un autre fléau approchait : la peste, ou « le mal des ardents ».

Ce mal était caractérisé par une sensation de froid intense chez les malades qu'on n'arrivait pas à réchauffer, puis les membres inférieurs se couvraient de pustules et d'ulcères jusqu'à l'aîne et les chairs se mortifiaient comme avec la gangrène. La mortalité atteignait souvent la moitié et même parfois les deux tiers de la population.

L'épidémie atteignit d'abord les hauts plateaux du Cantal (les régions de Riom, Trizac, Salers).

Hommes, femmes, vieillards moururent par centaines et les survivants n'osaient toucher les morts pour les inhumier de la crainte de contracter le redoutable mal. Le dernier village touché par l'épidémie fut **Cotteughes**. Les conditions d'existence à cette altitude, étaient extrêmement précaires, les huttes inconfortables. Plus des deux tiers de la population périrent dans des conditions affreuses de dénuement.

Il ne resta qu'une vingtaine de survivants, en majorité des femmes et des enfants et un vieillard, qui se signala pendant toute l'épidémie, par un mépris total du danger, et qui fut miraculeusement épargné. Malgré son grand âge, il secourait les moribonds et quand tout était consommé, il inhumait les morts dans une fosse qu'il avait creusée de ses propres mains. Lorsqu'il comprit que le mal avait exercé ses derniers ravages, il réunit les survivants et leur tint à peu près ce langage :

« Tous les hommes valides sont morts et le village ne dispose pas de vivres pour huit jours. L'hiver va finir de nous anéantir tous si nous ne quittons pas ces lieux maudits. Je vous propose d'emmener les quelques têtes de bétail que nous possédons encore et de charger sur les bourricots les quelques hardes que nous disposons. Nous descendrons dans la vallée du Mars où le climat est plus doux et nous y demanderons asile. Je crois que nous y serons accueillis. Faute de quoi, la vallée sera ravagée par la peste comme notre malheureux village »

Le pitoyable groupe de survivants lui obéit et abandonna les pauvres masures où l'effroyable malheur s'était abattu. Le vieillard marchait en tête. Il sortit de la forêt, traversa les espaces gazonnés qui couvrent les pentes du Suc de Rond et arriva à la terrasse de Rochelade qui domine le bourg de Saint-Vincent.

Au pied de l'énorme falaise de 100 m de hauteur, le petit bourg de St Vincent composé d'une cinquantaine de masures groupées autour de l'église et du château, paraissait heureux et paisible.

La fumée montait des cheminées et se diluait dans le ciel. Sans doute le fléau n'était pas encore passé par là, mais les habitants devaient trembler chaque soir car les échos leur étaient parvenus des ravages de l'épidémie dans les localités de la montagne.

Le vieillard n'hésita pas à descendre la voie romaine qui, par les éboulis de la falaise, plongeait vers St Vincent. Parvenu à courte distance du bourg, il fit signe à ses compagnons de s'arrêter et descendit seul dans le bourg. On ne voyait pas âme qui vive dans les ruelles du village, mais les chiens signalèrent sa présence. Alors, il vit surgir des hommes, armés de fourches, qui s'avancèrent, menaçants, vers le messager.

« - Vous venez de la montagne, vieillard de malheur ! Et vous apportez la peste dans vos guenilles. Quittez ces lieux tout de suite ou il vous arrivera malheur !

- Je ne suis pas seul ! dit le vieillard et j'ai amené le groupe des derniers survivants du village de Cotteughes. Ce sont presque tous des femmes et des enfants. Leur survie dépend de votre accueil. Vous n'allez pas les repousser, sinon la colère de Dieu pourrait s'abattre sur vous !

- Vraiment, c'est un comble ! s'écrièrent les villageois, vous nous apportez la peste et vous nous demandez asile ! C'est déjà trop d'être venus sans notre permission. Vous avez déjà empesté notre air ! »

Les fourches devinrent plus menaçantes, les visages se crispèrent de haine. Le vieillard impassible, laissa passer l'orage.

« - Vous avez une occasion unique d'éviter la peste si vous nous donnez asile ! dit-il, si vous refusez, malheur à vous !

Un souffle de panique passa sur les habitants de Saint Vincent. Tous se signèrent car il y avait, dans la voix du vieillard, un accent de conviction extraordinaire. Une vague de peur semblait descendre sur la vallée. D'un seul mouvement, tous se sauvèrent dans leur maison, laissant le vieillard seul sur le chemin. Celui-ci remonta le sentier où l'attendaient ses malheureux compagnons.

« - *L'accueil n'est pas bon !* leur dit-il avec tristesse. *Tout le monde est terrorisé. Descendons quand même. Dieu ne peut nous abandonner !* »

La caravane descendit, poussant devant elle ses bêtes.

Elle traversa la rue et gagna la place du village. Les femmes et les enfants, exténués, s'assirent attendant on ne sait quel miracle. Le bétail fut parké dans un coin. Au même moment, une procession apparut à l'autre extrémité de la place, précédée par un prêtre. Celui-ci eut un mouvement involontaire de recul devant le groupe pitoyable des fugitifs...

D'où venaient-ils ceux-là ? Et chacun de penser : « *la peste ne vient pas ! On l'apporte* ».

Derrière le prêtre, la procession s'engouffra à la hâte dans l'église, dont on ferma les portes avec fracas. Comme si une porte, même en chêne massif, pouvait constituer un barrage contre la peste !

Le vieillard, morne, avait suivi cette scène avec une infinie tristesse.

« - *Déballer vos provisions !* dit-il, *donnez à boire et à manger aux enfants et restaurez vous après. J'irai voir le seigneur du lieu, le baron de la Tour. Il ne refusera pas de me recevoir* ».

Soudain, comme s'il avait répondu à la prière du vieillard, un groupe sortit du château ayant à sa tête le baron. Celui-ci était loin d'être vêtu avec opulence, car la baronnie de Saint-Vincent était une des plus pauvres de la région. Il aperçut presque aussitôt le groupe des réfugiés et s'avança seul vers eux car sa suite avait immédiatement esquissé un instinctif mouvement de recul. Le vieillard marcha à sa rencontre.

« - *Quel bon vent vous amène ?* demanda le baron d'une voix très douce qui contrastait avec l'accueil des paroissiens.

- *Monseigneur, dit le vieillard, c'est plutôt un mauvais vent ! Je vous amène les derniers survivants du village de Cotteughe. Le « mal ardent » a emporté presque toute la population valide. Mais les rescapés ne risquent plus rien. L'épidémie est partie plus loin et ne reviendra pas de sitôt. Il ne tient qu'à vous d'écarter ce fléau des habitants de la vallée.*

Il suffit de nous donner asile car nous ne pouvons plus vivre à Cotteughe, à l'entrée de l'hiver.

Les habitants de Saint Vincent, terrorisés, nous ont repoussés. Mais, je suis sûr que vous voudrez bien nous accueillir... »

Le baron parut réfléchir, puis il considéra la lamentable cohorte de survivants :

« - *Ma foi, dit-il, cela me pose un problème difficile. Si aucun de mes serfs ne daigne vous donner asile, je serais donc forcé de vous accueillir dans les dépendances du château. Plus tard, nous verrons !*

- *Oh ! Merci Monseigneur, s'écria le vieillard.*

Vous venez, par votre bonté, de mettre la population de la vallée à l'abri de la peste. Je jure devant Dieu, que vous serez épargnés ! ».

Effectivement, la peste s'éloigna et les habitants de Cotteughes se fixèrent définitivement à Saint-Vincent.

Honteux de leur dureté première, les habitants se montrèrent, par la suite, pitoyables à leur égard...

Justin BOURGEADE, né en 1895 à Leybros de Trizac, a passé son enfance au pays natal.

En 1930, il a été directeur du « Réveil de Mauriac » et en 1949 devint correspondant de « La Montagne » et y publie, chaque dimanche, des contes savoureux et souvent inédits ainsi que de copieux reportages sur les communes du Cantal.

Il meurt à Mauriac le 10 juin 1967.

Son livre, « Tintinou, paysan d'Auvergne » a permis de découvrir la vie rurale quotidienne telle qu'elle se déroulait dans un village montagnard du Cantal au début du XIXème siècle.

Ce conte « La grande peur dans la vallée du Mars » a été transmis il y a quelques mois à Monsieur Félix Verdier par le fils de Justin Bourgeade.

Nous les remercions vivement de nous en faire profiter.

Légende ou réalité ?

Un souffle de panique passa sur les habitants de Saint Vincent. Tous se signèrent car il y avait, dans la voix du vieillard, un accent de conviction extraordinaire. Une vague de peur semblait descendre sur la vallée. D'un seul mouvement, tous se sauvèrent dans leur maison, laissant le vieillard seul sur le chemin. Celui-ci remonta le sentier où l'attendaient ses malheureux compagnons.

« - *L'accueil n'est pas bon !* leur dit-il avec tristesse. *Tout le monde est terrorisé. Descendons quand même. Dieu ne peut nous abandonner !* »

La caravane descendit, poussant devant elle ses bêtes.

Elle traversa la rue et gagna la place du village. Les femmes et les enfants, exténués, s'assirent attendant on ne sait quel miracle. Le bétail fut parké dans un coin. Au même moment, une procession apparut à l'autre extrémité de la place, précédée par un prêtre. Celui-ci eut un mouvement involontaire de recul devant le groupe pitoyable des fugitifs...

D'où venaient-ils ceux-là ? Et chacun de penser : « *la peste ne vient pas ! On l'apporte* ».

Derrière le prêtre, la procession s'engouffra à la hâte dans l'église, dont on ferma les portes avec fracas. Comme si une porte, même en chêne massif, pouvait constituer un barrage contre la peste !

Le vieillard, morne, avait suivi cette scène avec une infinie tristesse.

« - *Déballer vos provisions !* dit-il, *donnez à boire et à manger aux enfants et restaurez vous après. J'irai voir le seigneur du lieu, le baron de la Tour. Il ne refusera pas de me recevoir* ».

Soudain, comme s'il avait répondu à la prière du vieillard, un groupe sortit du château ayant à sa tête le baron. Celui-ci était loin d'être vêtu avec opulence, car la baronnie de Saint-Vincent était une des plus pauvres de la région. Il aperçut presque aussitôt le groupe des réfugiés et s'avança seul vers eux car sa suite avait immédiatement esquissé un instinctif mouvement de recul. Le vieillard marcha à sa rencontre.

« - *Quel bon vent vous amène ?* demanda le baron d'une voix très douce qui contrastait avec l'accueil des paroissiens.

- *Monseigneur, dit le vieillard, c'est plutôt un mauvais vent ! Je vous amène les derniers survivants du village de Cotteughes. Le « mal ardent » a emporté presque toute la population valide. Mais les rescapés ne risquent plus rien. L'épidémie est partie plus loin et ne reviendra pas de sitôt. Il ne tient qu'à vous d'écarter ce fléau des habitants de la vallée.*

Il suffit de nous donner asile car nous ne pouvons plus vivre à Cotteughe, à l'entrée de l'hiver.

Les habitants de Saint Vincent, terrorisés, nous ont repoussés. Mais, je suis sûr que vous voudrez bien nous accueillir... »

Le baron parut réfléchir, puis il considéra la lamentable cohorte de survivants :

« - *Ma foi, dit-il, cela me pose un problème difficile. Si aucun de mes serfs ne daigne vous donner asile, je serais donc forcé de vous accueillir dans les dépendances du château. Plus tard, nous verrons !*

- *Oh ! Merci Monseigneur, s'écria le vieillard.*

Vous venez, par votre bonté, de mettre la population de la vallée à l'abri de la peste. Je jure devant Dieu, que vous serez épargnés ! ».

Effectivement, la peste s'éloigna et les habitants de Cotteughes se fixèrent définitivement à Saint-Vincent.

Honteux de leur dureté première, les habitants se montrèrent, par la suite, pitoyables à leur égard...

Justin BOURGEADE, né en 1895 à Leybros de Trizac, a passé son enfance au pays natal.

En 1930, il a été directeur du « Réveil de Mauriac » et en 1949 devint correspondant de « La Montagne » et y publie, chaque dimanche, des contes savoureux et souvent inédits ainsi que de copieux reportages sur les communes du Cantal.

Il meurt à Mauriac le 10 juin 1967.

Son livre, « Tintinou, paysan d'Auvergne » a permis de découvrir la vie rurale quotidienne telle qu'elle se déroulait dans un village montagnard du Cantal au début du XIXème siècle.

Ce conte « La grande peur dans la vallée du Mars » a été transmis il y a quelques mois à Monsieur Félix Verdier par le fils de Justin Bourgeade.

Nous les remercions vivement de nous en faire profiter.

Légende ou réalité ?

Sur la trace des campaniers

Mode de communication ancestral, de tout temps, les cloches des églises ont sonné pour annoncer les évènements gais ou tristes parfois tragiques, la guerre, la paix, la mort, les incendies....

Un décret du 23 juillet 1793 (thermidor an II) ordonne la réquisition de toutes les cloches de France, sauf pour chaque commune "la faculté de conserver une cloche qui serve de timbre à son horloge", appelée « horloge civique ». La grande majorité des cloches, disparaissent alors puis sous le règne de Napoléon, sont utilisées pour conversion du bronze en pièces de monnaie et surtout en canons dont on avait grand besoin.

Dans la majorité des églises aujourd'hui, on a électrifié le mécanisme des sonneries, mais qui ne se souvient pas, dans une époque pas si lointaine, de ces hommes ou de ces femmes accrochés aux cordes et qui faisaient sonner les cloches à toutes volées ?

L'électrification des cloches de St Vincent a été réalisée vers 1961. Les deux derniers sonneurs, qui remplissaient également les fonctions de sacristain, furent Antoine Abel Jarriges dit Marmant (1875-1938), tailleur d'habits au bourg et Madame Anaïs Chabanon (1891-1975).

Henriette Faux se souvient de « Milou » le sacristain du Falgoux qui sonnait l'angélus, les messes, les enterrements... Il grimpeait l'escalier de pierre, puis tirait sur les cordes. Les enfants venaient l'aider pour sonner « chaguinde » la sonnerie du soir, 8 à 10 jours avant Noël. La sonnerie se prolongeait toujours un peu plus qu'il ne le fallait au grand plaisir des enfants.

Dans son article (vieux journal local) « Sur la trace des derniers campaniers du Cantal », JL SALAT écrivait :

L'art du campanier

Il n'y a pas un quelconque secret professionnel dans l'art d'agiter les cloches. Les sons sont liés à la qualité du métal (un alliage de bronze à base de cuivre et d'étain) obtenu lors de la coulée de fonderie. Certaines notes sont émises par des cloches et pas par d'autres. Ainsi le bourdon de Saint Flour est le seul à donner le « si ».

Que sonnait-on jadis et à quelles occasions les sonneries retentissaient-elles ?

Les offices ont toujours été annoncés au bruit des cloches. Pour les enterrements, on a coutume en Haute-Auvergne, de sonner à la volée en faisant précéder celle-ci d'un court glas, c'est-à-dire trois ou quatre coups espacés sur chacune des cloches de manière à arriver à un total de douze.

Le carillon était réservé aux mariages et aux autres messes.

Pour qu'il y ait « carillon », il fallait au moins 4 cloches.

L'angélus retentissait jadis trois fois, le matin, le midi et le soir. Il rythmait l'heure de la prière et celle des travaux des champs.

La sonnerie la plus célèbre de la Haute-Auvergne était celle *des calendes*, douze jours avant Noël. Cette sonnerie était chaque jour retardée d'une demi-heure, de façon qu'elle coïncide le dernier soir avec l'annonce de la messe de minuit.

Certains attribuaient à leurs cloches un pouvoir miraculeux, celui d'éloigner la foudre et la grêle. Aussi sonnait-on pendant les orages (en 1784, un édit royal interdit cet usage, mais il resta lettre morte chez nous, puisque à la fin du XIXème siècle, le préfet du Cantal devait rappeler « que les sonneries en volée sont interdites durant les orages »).

La plus ancienne cloche du Cantal, celle de Brageac remonterait à 1466. Avec celles d'Antignac, de Peyrusse et du Falgoux, elles seraient les seules à dater du XVème siècle.

LES CLOCHES du VAULMIER

L'église du Vaulmier possède 3 cloches.

La première cloche a une circonférence de 2,70m. Le parrain est Jean Laviolle du village de la Morethie, la marraine est Mme Claudine Conort, veuve Chastel de la Morethie.

Cette cloche fondue à Paris, porte l'inscription suivante en relief, encadrée dans des guirlandes perlées : *«Don pieux fait à l'église du Vaulmier par Messieurs les propriétaires et commerçants de cette commune résidant à Paris ».*

Tout autour sont disposées les figurines en bas-relief :

- de Jésus-Christ en croix, aux pieds duquel sont la Très Sainte Vierge et Saint Jean,
- de la Très Sainte Vierge portant l'enfant Jésus,
- de Saint Pierre avec les clés relevées,
- de Saint Ferréol, soldat martyr et patron, couronné avec palme et lance.

Fondeurs : MM. Gallois et Dubuisson, brevetés à Paris

La deuxième cloche, d'une circonférence de 2,34 m a pour parrain M. Jean Chastel et pour marraine, Dame Elizabeth Ribes.

Fondeur : Paintandre.

Tout autour de la cloche on lit une inscription en latin.

En français : *« A la plus grande gloire de Dieu et de la Vierge Marie, pour le salut de tout le peuple et la conservation des fruits de la terre ».*

Sur cette cloche est moulée une petite croix, à chaque bras de la croix, on remarque une tête d'ange ailé.



Photos : archives du Cantal



La troisième cloche date de 1660.

On y remarque trois fleurs de lys superposées, un léopard droit couronné (signe distinctif du marquisat) et surmonté d'une hache. Un peu plus bas on aperçoit quatre fleurs de lys intercalées entre des petites croix, deux écussons carrés et un léopard non couronné.

On lit sur la cloche les inscriptions suivantes :

- Messire Guillaume Raoux, curé de St Vincent d'où dépendait la section du Vaulmier. Messire Gobert Raoux, vicaire et parrain, Magdelon Raoux, marraine.
- une inscription en latin.

Soit en français : *« A la plus grande gloire de Dieu et de la Vierge Marie, pour le salut de tout le peuple et la conservation des fruits de la terre ».*

Les fidèles ont un culte particulier pour cette cloche, car, d'après un dicton populaire, elle est d'une grande efficacité pour éloigner les orages.

LES CLOCHES du FALGOUX

Le clocher est garni de 4 cloches.

La plus ancienne porte l'inscription suivante en beaux caractères gothiques : IHS XPS VENIT IN PACE DEUS HOMO FACTUS EST L'AN MIL CCCCL XXXX III (cerveau).

Date : 1493 (cerveau).

Inscription : TE DEUM LAUDAMUS (répétée trois fois, au sommet de la panse et six fois sur la pince).

Sur un côté entre le 2ème et le 3ème ruban, on voit une croix latine dont chaque extrémité est ornée d'une petite croix de Malte. Cette croix repose sur un piédestal à trois degrés. Au bas de ce piédestal se trouve un petit médaillon représentant une Piéta.

Le cerveau est séparé de la robe par trois cordelettes en saillie. Sur la robe, huit petits médaillons sont disposés deux à deux en forme de livre ouvert.

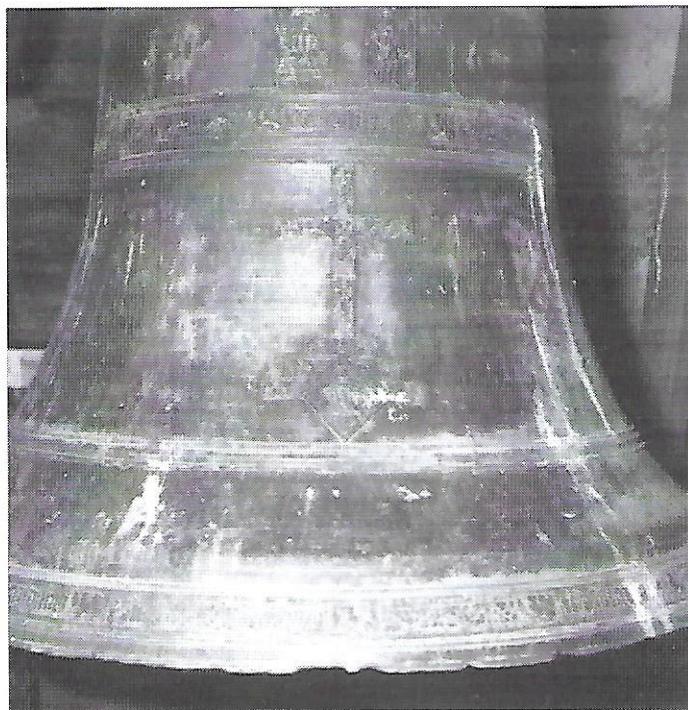
Le premier de ces cadres représente à droite, Saint Antoine dans le désert, à gauche Saint Jean buvant la coupe empoisonnée.

Le deuxième cadre représente à droite Saint Jean dans une chaudière d'huile bouillante et à gauche le bon Pasteur.

Le troisième représente d'un côté la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus et à gauche le bon Pasteur. Le quatrième nous montre l'apôtre Saint Jean portant un lys et Saint Antoine.

Cette cloche vient de Saint Clément, Canton de Vic. Elle a été portée au Falgoux pendant ou après les troubles de la révolution et les anciens possesseurs ne purent, malgré leurs démarches, la recouvrer.

Photo : archives du Cantal



Matériau : bronze

Dimensions : hauteur : 77 cm

Diamètre: 76 cm

La seconde cloche par ordre d'ancienneté porte l'inscription suivante :

« j'ai été baptisée le 24 juin 1773 Marie Germaine par Baptiste Gaillard, prêtre curé.

Le parrain a été noble Jean de Chabannes, premier baron d'Auvergne, marquis d'Apchon, haut et puissant seigneur, maréchal de camp.

La marraine, noble Dame Baronne, marquise d'Apchon. »

En bas de la robe, Louis Decharme, fondeur.

Au milieu de la robe : une croix en relief et une Mater dolorosa, et du côté opposé, la Sainte Vierge portant l'enfant Jésus.

Cette cloche fut fondue au Falgoux sur l'emplacement actuel de la fontaine publique à l'ombre d'un énorme Sully dont le pied avait 7 m de circonférence.

Après le succès de cette opération, on alla à l'église chanter un Te Deum d'actions de grâces.

Sources :

Monographie du curé et le
Bulletin NOTRE DAME DE LORETTE

LES CLOCHES de SAINT VINCENT DE SALERS

Le clocher de Saint Vincent abrite, outre un clocheton, trois cloches qui portent sur leur robe une inscription en relief en partie identique : « L'AN DU JUBILE 1886 / .../ BENITE PAR MR J.CHOMEIL / CURE DOYEN DE SALERS / MR PIERRE ALBESSARD CURE DE SAINT VINCENT / MR THEODORE BARON DE SCORRAILLE MAIRE » et sur leur bord le nom du même fondeur « DUBUISSON FILS FONDEUR A PARIS ».

Le baron de Scorraille (1813-1893) était propriétaire de Chanterelle et fut maire de Saint-Vincent de 1878 à 1888.

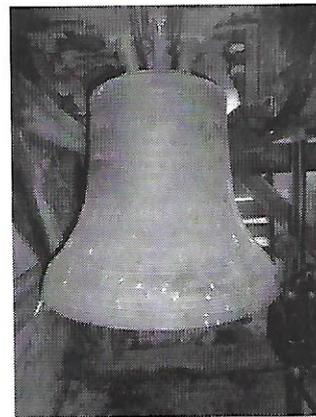
Les autres lignes de l'inscription soulignent l'identité de chaque cloche renforcée par une ornementation spécifique :

La petite cloche (diamètre 75cm – poids estimé 250 kg)

« J'APPARTIENS A LA FAMILLE MATHIEU DE CONDAMINE / PARRAIN LOUIS MATHIEU / MARRAINE MARIE MARGUERITE MATHIEU ».

Les effigies en relief de St Pierre et de St Jean Baptiste ornent les flancs de la cloche et celle de St Paul la partie opposée à l'inscription.

A remarquer la formulation « J'APPARTIENS A » employée, on peut le penser, pour éviter une réquisition éventuelle comme durant la Révolution.



La cloche moyenne (diamètre 85 cm, poids estimé 350kg)

« A ETE DONNEE PAR LA FAMILLE ESPINASSE DE ROCHE /.../ PARRAIN MR AUGUSTIN ESPINASSE /MARRAINE Mlle MARIE ESPINASSE ». Les effigies en relief de la Vierge Marie, de St Joseph avec l'Enfant Jésus dans les bras et de St Mary composent l'ornementation.



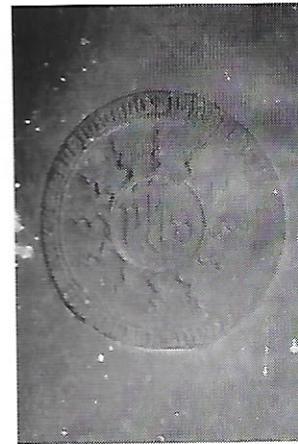
La grosse cloche (diamètre 97 cm, poids estimé 550 kg)

« J'AI ETE DONNEE A L'EGLISE DE CEANS / PAR LA FAMILLE DU FAYET DE LA TOUR /.../ET NOMMEE / MARGUERITE MARIE / PAR MR HENRI DU FAYET DE LA TOUR / ET DAME MARGUERITE LIVIO SA FEMME ».

L'ornementation est remarquable : sur les flancs, inscrits en relief à l'intérieur d'une cordelière, un écu aux armes des du Fayet de la Tour et un écu parti aux armes des de Livio et des Lecointe de Lavau, famille maternelle de Marguerite Livio.

A l'opposé de l'inscription, on peut voir un Christ crucifié au dessus d'un médaillon au profil du Christ avec l'inscription :

« CHRISTUS JESUS DEUS FIILIUS HUMANI GENERIS SALVATOR » et, de chaque côté de la croix, un médaillon avec au centre un soleil englobant le monogramme IHS surmonté d'une croix .



Je remercie vivement M. Félix Verdier pour ses recherches et la réalisation de cet article. Il est monté au clocher de l'église de St Vincent avec M. Rodde (maire) afin de recueillir toutes ces informations et réaliser ces photos inédites.

La vie quotidienne autour du cantou

Lou cantou, large et profonde cheminée, occupait une place de choix dans la maison cantalienne. C'était un lieu d'activités importantes et un centre de convergence de la vie de l'oustau.

Allumer un feu est facile aujourd'hui avec des allumettes et un peu de papier.

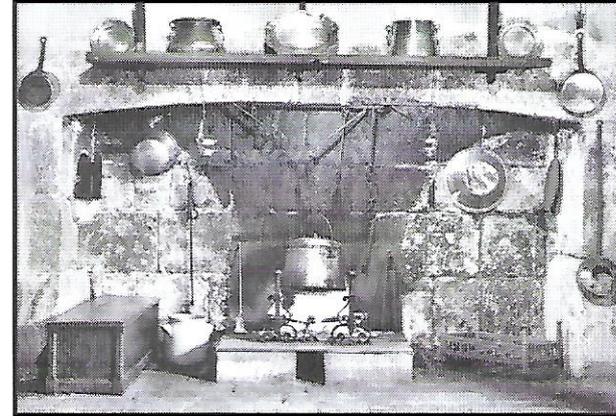
A la fin du XIX^{ème} siècle, le papier était rare et les allumettes étaient un luxe. Les gens modestes s'évertuaient donc à garder le feu allumé. C'était le seul moyen de chauffage et de cuisson des aliments.

La vie était commandée par le feu qui apportait la chaleur mais également la lumière. Souvent la porte restait ouverte car elle éclairait autant que la petite fenêtre et créait aussi un courant d'air nécessaire au tirage de la cheminée.

Les braises alimentaient les chauffeferettes sur lesquelles on posait les pieds ainsi que la bassinoire que l'on passait entre les draps des lits enfermés dans les alcôves. La cendre était récupérée pour la lessive du linge, le récurage des chaudrons et des bassines.

Le coffre à sel servait de siège.

Les chenets en fer forgé soutenaient les bûches.



Carte postale ancienne

Les fourneaux ne sont pas connus dans les campagnes avant le XX^{ème} siècle. Alors, la cuisine se faisait dans l'âtre, sur les charbons à l'aide de divers ustensiles : marmites en fonte ou en fer, chaudrons suspendus au-dessus des flammes à la crémaillère, casseroles, poêles...

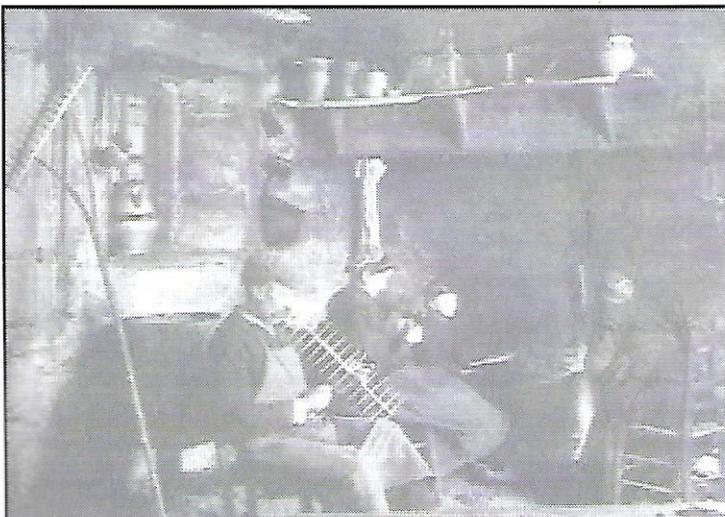
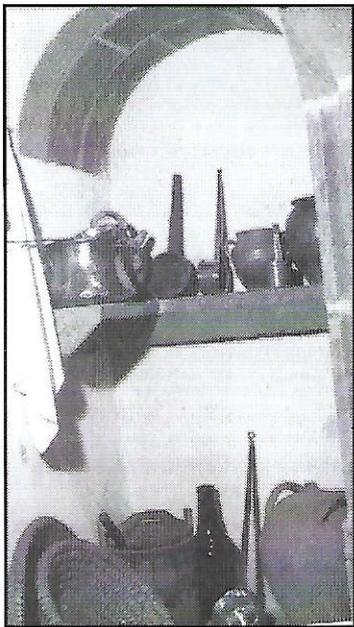
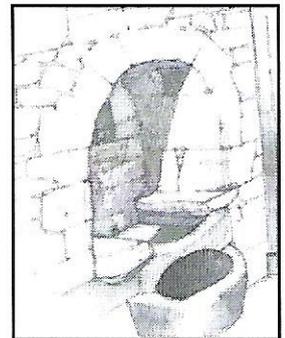
Prolongeant la cheminée, se trouve la souillarde avec des niches permettant de ranger les ustensiles.

L'ayguière est le point d'eau servant au lavage des légumes et de la vaisselle.

Les poutres apparentes étaient encombrées de saucissons, de jambons ou de lard jauni.

On y suspendait également le serpentín de papier collant destiné à attraper les mouches (pas très esthétique mais très efficace).

C'est aux solives que venait s'accrocher la lampe à huile remplacée ensuite par une suspension électrique.



Les veillées d'autrefois

Jadis, la télévision n'existait pas et les veillées étaient là pour le plus grand plaisir des gens. On se réunissait à tour de rôle chez l'un ou chez l'autre.

On se rassemblait autour du cantou, la seule lueur de l'âtre éclairait l'assemblée. On faisait parfois griller des châtaignes que l'on arrosait avec du vin chaud, du cidre ou des tisanes.

Puis, venait le temps des conteurs et les histoires de diables ou de loup-garou..

Les hommes pouvaient fabriquer des paniers ou des râtaeux et les femmes filaient la laine ou le chanvre.

Souvenirs d'école dans nos villages

Marie-Noëlle JEMINET, historienne cantalienne, fascinée par l'univers scolaire nous décrit à travers les extraits ci-dessous, l'arrivée de l'école publique dans nos campagnes.

Dans le Cantal, ce n'est que vers 1857 que l'école commença à être perçue comme un service public pour tous. Auparavant, il y avait surtout des prêtres ou des menettes qui animaient un petit réseau d'écoles primaires dans nos villages.

En 1833, la loi Guizot rendait obligatoire une école primaire publique pour les garçons dans chaque village de plus de 500 habitants. L'école ne sera gratuite pour tous qu'à partir de 1881.

La cotisation mensuelle pour un enfant scolarisé était de 2 francs environ (à cette époque, un journalier nourri touche 1 franc par jour en hiver !). Très vite, les conseils municipaux vont aider les plus démunis. (On a retrouvé à St Vincent la liste des enfants admis gratuitement en 1879 dans les écoles communales).

La seconde série des handicaps est liée à l'environnement : isolement des villages, chemins de traverse difficiles d'accès, les hivers longs et rigoureux. Les récits ne manquent pas évoquant ces petits cantaliens qui, bien avant le jour, avec leurs bâtons, leur tourte de pain et leur pot de lait, se lançaient vaillamment à travers la neige et le froid, dans l'obscurité vers la terre promise de « la maison d'école ».

La résistance la plus lourde sera en fait celle des mentalités. L'économie cantalienne pendant la plus grande partie du XIX^{ème} siècle vit en auto-subsistance. Pour les parents, pendant l'hiver, l'école est précieuse comme garderie d'enfants ! Dès le printemps, l'absentéisme fait rage car ce serait un manque à gagner trop important pour les travaux de la ferme et des champs.

Geneviève HUGARY, évoque quelques souvenirs de sa grand-mère Antoinette MAISONNEUVE :

« Elle était allée à l'école communale du Falgoux apportant sa bûche comme ses camarades, les matins d'hiver, pour alimenter le feu de la classe. Cette école était tenue par Sœur Cabanes, une ménette.

Les menettes avaient un engagement religieux mais ne faisaient pas de vœux.

L'école du Falgoux était un modèle du genre. On y faisait à peu près ce qu'on voulait, chacun choisissant son travail. C'était, avant la lettre, les méthodes actives. On parlait sans contrainte et pourtant on apprenait. Grand-mère connaissait ses départements par cœur; elle comptait fort bien mentalement et se souvenait des grandes dates d'histoire.

Vers 12 ans ce fut la grande école. Elle entra comme pensionnaire à l'institution des sœurs de Notre Dame de Salers. Les élèves qui recevaient une visite au parloir étaient toujours accompagnées d'une religieuse qui tenait leur blouse tout le temps de la conversation pour les retenir au cas où elles auraient eu la velléité de s'en aller.»

(Source : Monographie M. Hugary)

Henriette FAUX raconte :

« Il me semble que l'école du Falgoux existait avant la loi de Jules Ferry en 1881. Les personnes nées après 1870 ont connu l'école des filles où enseignait la Sœur Cabanne. L'école du fond du bourg était celle des garçons dans les années 1890 et l'instituteur s'appelait M. Tabaste. Sévère et jouant de la baguette mais cela était sans doute indispensable ayant affaire à une bande de garnements dont certains étaient plus attirés par l'école buissonnière que par les études. Ils étaient très nombreux en hiver, parfois 40, mais au printemps, les travaux des champs réduisaient fortement l'effectif.

Ces gamins, libres dans la nature de mars à novembre (pour beaucoup, la rentrée avait lieu après la Toussaint) se sentaient prisonniers à l'école.

Il existait également une petite école située à la Franconèche. Beaucoup plus tard, une classe enfantine fut créée.

(date de création à préciser) ».

Marguerite Council est née à St Vincent en 1824. Toute jeune, pour lui apprendre le catéchisme et la préparer à sa 1^{ère} communion, Mme Lafarge-Moret lui enseigna les éléments de la lecture.

L'institutrice volontaire et dévouée était la mère de M. Lafarge, magistrat depuis de longues années dans la commune. L'enfant put fréquenter plus tard l'école primaire que venait d'ouvrir une institutrice officielle, Melle Maury. Mais les heures de classe de la jeune Marguerite étaient bien restreintes. La garde quotidienne des moutons, que nécessitaient les modestes ressources de ses parents, la retenait une partie de la journée en dehors de l'école... (Source : Bulletin Notre Dame de Lorette)

Suite à l'exposition d'une cinquantaine de photos de classe des écoles de la vallée du Mars au mois d'août au Falgoux, de nombreux élèves ont été identifiés. Ces photos ont été prises entre 1888 et 2006.

Un grand **MERCI** à tous les participants pour cet effort collectif de mémoire.

Mais, plus les photos sont anciennes et plus il est difficile d'identifier les élèves car ils ne sont plus là pour se reconnaître !

Nous faisons profiter nos lecteurs des deux plus anciennes photos en notre possession sur lesquelles, malheureusement, il manque beaucoup de noms. Afin d'aider à l'identification, nous avons consulté les actes des naissance entre 1876 et 1885 sur les deux communes concernées.

Ecole de SAINT-VINCENT 1888 ?



Aucun élève identifié pour cette classe de Saint-Vincent. Et pourtant certains visages nous rappellent quelqu'un... mais qui ?

Cette photo a été trouvée dans un grenier de Saint-Vincent.

Rappel : l'école a ouvert ses portes en 1882.
L'instituteur serait Michel-LACOUR

Ecole LE VAULMIER vers 1890-1892



Ont été identifiés :

De gauche à droite :

1er rang

1er Raoul LAFARGE

5ème Augustin LAFARGE

2ème rang

1er Jean ALBESSARD

2ème Léon ALBESSARD

3ème Félix MATHIEU

5ème Maurice CHANUT

6ème Anthony DUMAS

Au dernier rang en haut, le deuxième à partir de la droite Jean RODDE.

L'instituteur serait Pierre MARANNE.

Le fabuleux destin de Louis PEUCH, un enfant de la vallée

Louis PEUCH vit le jour le 2 mars 1859. Il était le fils de Catherine FAURE et de François PEUCH, domestique agricole, et habitait une modeste maison au lieu-dit « le champ Long ». Il était l'aîné de 8 enfants, passa son enfance au pays et fréquenta l'ancienne école de Saint-Vincent.

Dans un journal de 1940, il se rappelle :

« A l'époque, j'allais à l'école à Saint-Vincent. J'avais 4 km à faire pour me rendre au chef-lieu de la commune. Mais je n'allais à l'école que l'hiver. L'été, je travaillais dans la montagne. Je gardais les troupeaux. Mais tout en étant pâtre, je voulais m'instruire. Aussi, j'emportais des livres le long des pentes et tandis que mes moutons paissaient, je lisais ma bibliothèque portative ».

Des études sérieuses et un travail acharné lui permirent de réussir le concours de l'École Normale, et, réalisant son rêve, il devint instituteur, et fut nommé dans la banlieue parisienne où il arriva en 1879. Comme il revenait chaque année au pays natal, pour les vacances, il connut et épousa en 1884 Catherine Grillet, institutrice à Méallet.

Ce fut dans le 3ème arrondissement de Paris le maître d'école idéal. Les enfants l'aimaient, les parents appréciaient son enseignement. Toutes ces qualités reconnues, il fut nommé Directeur.



Source Gallica (bibliothèque Nationale de France)

Sa modestie, sa simplicité et la reconnaissance de tous le conduisirent le 6 mai 1908 à l'Hôtel de Ville de Paris comme conseiller municipal.

Président de la Commission du port de Paris, il collabora activement à toutes les questions concernant l'alimentation de Paris et sa banlieue en eau potable.

Ce travail fut récompensé. Le gouvernement lui conféra le ruban, la croix d'Officier, la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur.

Ses collègues le portèrent à la présidence du Conseil Municipal, puis à la présidence du Conseil Général en 1918 (à l'époque, la capitale n'avait pas de Maire).

Les habitants de Saint-Vincent avaient la joie de le revoir chaque été, lui et son épouse, dans leur maison du Sarlat. C'est en ce lieu, dans notre vallée où il était né et qu'il n'oubliait jamais, qu'il décéda d'une crise cardiaque en juin 1945.

Monsieur et Madame PEUCH reposent dans le petit cimetière de Saint-Vincent, dans un caveau de pierre grise, patiné par le temps, où seules le désignent les palmes rappelant sa brillante destinée.

En 1933, Le Conseil Municipal de Saint-Vincent reconnaissait Louis PEUCH comme bienfaiteur incessant de la commune ayant contribué à l'embellissement de sa « petite patrie ». Considérant notamment, qu'il a aidé pécuniairement à l'établissement du monument aux morts et qu'il a orné la stèle d'une pierre d'une grande valeur dûe au ciseau d'un artiste des plus réputés, et que le classement de notre église comme monument historique est le fait de son initiative.

Sources :

- Article de Jack Roger dans le bulletin « les amis de St Vincent ».
- Article de Lucien Peyronnet dans « le Réveil de Mauriac »

La fontaine du VAULMIER

Article écrit par Suzanne DUEZ

En traversant Le Vaulmier, si on ralentit comme l'exige la traversée de tout village, on a le temps d'admirer sa place, ses maisons construites en « granite à points blancs » qui l'illuminent, son église et son clocher. Puis, votre regard s'attarde sur la fontaine joliment fleurie du centre de la place. Elle fut jadis offerte par un ancien maire du Vaulmier : **Barthélémy DUPUY** (1838-1917). Savant émérite et maire du Vaulmier de 1887 à 1898, il avait une maison à la Sabie mais résidait souvent à Paris où ses recherches le conduisaient. En effet, riche d'une double formation de médecin et de pharmacien, il a fait de nombreuses recherches sur les acides organiques, les glucosides, l'antipyrine (1), sur de nombreuses plantes comme l'absinthe, l'arsenic mais aussi les fougères, le cresson et la bruyère.

Il publia deux volumes sur les alcaloïdes (2) et dirigea aussi une importante maison de produits pharmaceutiques. Il était membre des académies de médecine et des sciences, lauréat de l'institut et Vice-Président de la Société de la Haute-Auvergne à sa création.

Souvent médaillé, c'était un homme de sciences de tout premier ordre que Le Vaulmier peut être fier d'avoir eu comme maire. C'est lui qui a marié mes grands-parents en 1896.

Jean-Baptiste Rames, le grand géologue, avait raison de dire de lui : « *Barthélémy DUPUY est l'idéal du savant modeste et de l'homme heureux* ». Mais comment ne pas l'être au Vaulmier !!!

(1) *Antipyrine : médicaments contre la fièvre*

(2) *Alcaloïde : composé organique azoté et basique tiré d'un végétal.*

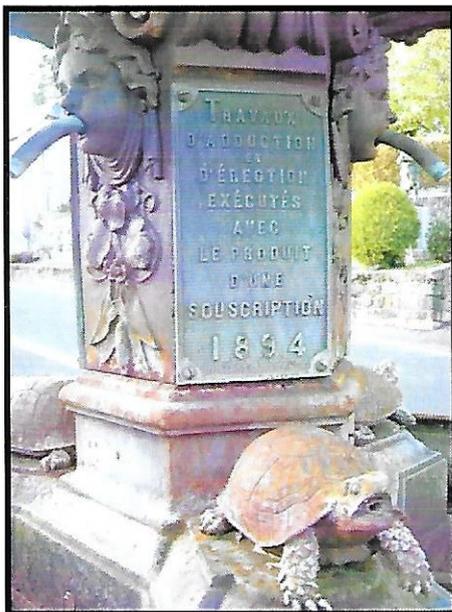
La morphine, la quinine, la codéine, la caféine sont des alcaloïdes.

La fontaine sur la place



Hier

aujourd'hui



Regardons cette fontaine en fonte sur son socle en pierre offerte en 1894 par Barthélémy Dupuy, maire comme l'indique une plaque.

Sur une autre plaque, on trouve le sigle « R.F. » et l'altitude de la place située à 840 m.

Ella a fière allure avec ses trois bassins, son jet d'eau, ses angelots, ses visages joufflus et ses quatre tortues qui crachent de l'eau.

Nous espérons tous qu'elle pourra nous rafraîchir de nouveau... bientôt.

